



Genève, le 20 octobre 2012

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Le Fonds vert pour le climat ne s'installera pas à Genève

Le Conseil du Fonds vert pour le climat, réuni en Corée du Sud, a décidé aujourd'hui d'installer son secrétariat à Songdo.

«Le Conseil d'Etat félicite Songdo et lui souhaite plein succès dans l'accueil du Fonds, même s'il regrette bien sûr que la candidature genevoise n'ait pas été retenue», réagit Pierre-François Unger, président du Conseil d'Etat genevois. Qui poursuit: «Cet écueil n'entame pas notre détermination à poursuivre notre politique de renforcement de la Genève internationale».

Le gouvernement genevois salue l'engagement sans faille du Conseil fédéral, des nombreux parlementaires fédéraux, entités et personnalités qui s'étaient mobilisés pour faire valoir les atouts de Genève, notamment dans le cadre du [comité de soutien](#) à la candidature suisse.

La décision du Conseil du Fonds doit encore être avalisée par les Etats partie à la Convention cadre de l'ONU sur les changements climatiques, à Doha, entre le 26 novembre et le 7 décembre 2012. Le Fonds vert pour le climat a vocation à soutenir les efforts des pays en développement pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques.

Pour toute information complémentaire :

M. Charles Beer, vice-président du Conseil d'Etat, par l'intermédiaire de Mme May Piaget, DIP, ☎ +41 (0)79 606 06 69.